

# ÖkoFEN

Pour tous devis signés entre  
le **15.01.2019** et le **31.12.2019** <sup>(1)</sup>

PRIME COUP DE POUCE  
JUSQU'À

**4 750 €!** <sup>(1) (2)</sup>

Chaudière ÖkoFEN

+

**4 750 €!** <sup>(1) (2)</sup>

Système solaire combiné

EN REMPLACEMENT D'UNE CHAUDIÈRE FIOUL,  
GAZ (HORS CONDENSATION) OU CHARBON.  
SELON CONDITIONS DE RESSOURCES

OU

PRIME STANDARD  
JUSQU'À

**750 €!** <sup>(1) (3)</sup>

Chaudière ÖkoFEN

+

**710 €!** <sup>(1) (3)</sup>

Système solaire combiné

SANS CONDITIONS DE RESSOURCES

# Prime Eco Energie

## La Prime Eco Energie avec ÖkoFEN

En installant une chaudière à granulés de bois performante et/ou un système solaire combiné ÖkoFEN, vous réalisez des économies d'énergie pouvant être transformées en Certificats d'Economies d'Énergie. Afin de vous aider à financer une partie de vos travaux, ÖkoFEN vous propose de les valoriser auprès de son partenaire SONERGIA par une prime exceptionnelle.

### ATTENTION :

- Vous ne pouvez valoriser ces certificats qu'une seule fois.
- Offre valable pour une maison achevée depuis plus de 2 ans.
- La prime est cumulable avec le programme "Habiter Mieux agilité" de l'ANAH, mais non cumulable avec "Habiter Mieux sérénité".
- Votre installateur doit être titulaire de la qualification RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) dans le domaine des travaux réalisés à la date de signature du devis.

Pour bénéficier du chèque Eco Energie, **inscrivez-vous sur [okofen.chequeecoenergie.com](http://okofen.chequeecoenergie.com) impérativement avant de signer et dater le devis des travaux.**

# Comment bénéficier de votre/vos prime(s) ?

Je me connecte sur le site [okofen.chequecoenergie.com](http://okofen.chequecoenergie.com), puis :

- 1 J'enregistre mon projet de travaux **avant de signer le devis** de mon chauffagiste.
- 2 Je signe et date le devis **avant le début des travaux**. Puis, je fais mes travaux.
- 3 Je règle la (les) facture(s) des travaux.
- 4 Je complète la (les) attestation(s) sur l'Honneur (téléchargée(s) sur le site [okofen.chequecoenergie.com](http://okofen.chequecoenergie.com)) avant de la (les) signer, dater et tamponner avec mon installateur.
- 5 J'envoie le dossier par courrier à SONERGIA au plus tard 3 mois après la date de facture des travaux et avant le 31/03/2020.

Retrouvez toutes les informations pour compléter votre dossier sur [okofen.chequecoenergie.com](http://okofen.chequecoenergie.com)

## Quelle Prime pour vous ?

### Prime Coup de pouce

Si vous **remplacez** une vieille chaudière fioul, gaz (hors condensation) ou charbon.

► Quels que soient vos revenus, votre Prime Coup de Pouce est au minimum de :

**3 000 €** <sup>(1) (2)</sup>

pour une chaudière ÖkoFEN



**3 000 €** <sup>(1) (2)</sup>

pour un système solaire combiné

**ou**

► Si le revenu fiscal de référence de votre foyer est inférieur à la catégorie «revenus modestes» défini dans le tableau ci-dessous, votre Prime est de :

**4 750 €** <sup>(1) (2)</sup>

pour une chaudière ÖkoFEN



**4 750 €** <sup>(1) (2)</sup>

pour un système solaire combiné

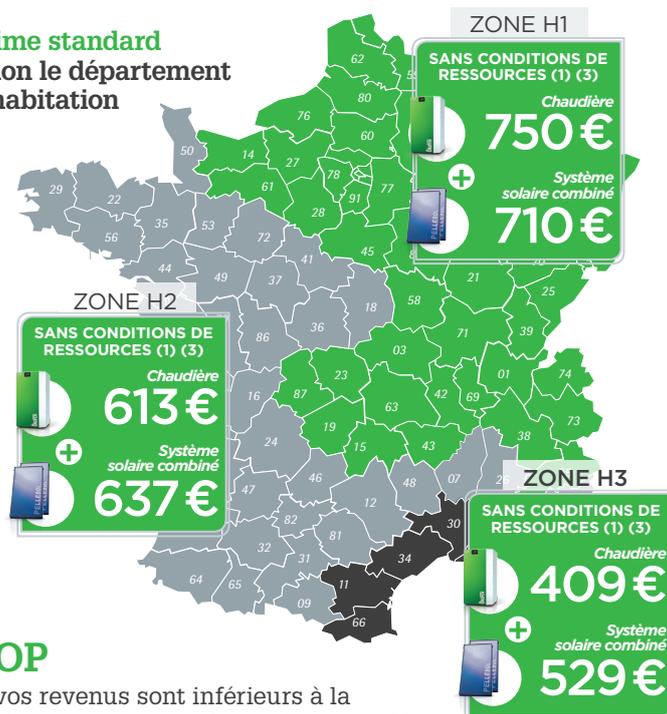
Revenu fiscal de référence du foyer (revenus modestes)					
Nombre de personnes dans le ménage					
1	2	3	4	5	+ 1
AUTRES RÉGIONS					
18 409 €	26 923 €	32 377 €	37 826 €	43 297 €	+ 5 454 €
RÉGION ILE DE FRANCE					
24 194 €	35 510 €	42 648 €	49 799 €	56 970 €	+7 162 €

### Prime standard

Si vous **ne remplacez pas** une vieille chaudière fioul, gaz (hors condensation) ou charbon.

Quels que soient vos revenus, vous avez droit aux montants indiqués dans la carte ci-dessous, selon la zone où se font les travaux.

Prime standard selon le département d'habitation



Revenu fiscal de référence du foyer (revenus très modestes)					
Nombre de personnes dans le ménage					
1	2	3	4	5	+ 1
AUTRES RÉGIONS					
14 360 €	21 001 €	25 257 €	29 506 €	33 774 €	+ 4 257 €
RÉGION ILE DE FRANCE					
19 875 €	29 171 €	35 032 €	40 905 €	46 798 €	+5 882 €

Attention : ne s'applique pas pour la chaudière Pellematic Air et les capteurs solaires Dualsun.

1. Pour tout devis signé et daté entre le 15.01.2019 et le 31.12.2019. Dossier à retourner à notre partenaire SONERGIA au plus tard 3 mois après la date de facture de vos travaux et avant le 31.03.2020. ÖkoFEN/SONERGIA se réserve le droit de mettre fin immédiatement à cette opération en cas d'annonce par le gouvernement de toute décision pouvant menacer la pérennité du dispositif des Certificats d'Economies d'Energie. Seuls pourront être bénéficiaires des Primes Eco Energie les clients dont les commandes sont parvenues chez ÖkoFEN France avant la date de l'arrêt du dispositif et dont les dossiers parviendront complets sous 2 mois après cette date à SONERGIA. 2. Uniquement dans le cadre du remplacement d'une chaudière fioul, d'une chaudière gaz (hors condensation) ou d'une chaudière charbon. Selon conditions de ressources, montants indicatifs pouvant évoluer. Voir conditions et modalités sur [www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr). La chaudière Pellematic Air et les capteurs solaires Dualsun ne sont pas éligibles. 3. La chaudière Pellematic Air et les capteurs solaires Dualsun ne sont pas éligibles.



**TECNOVAC**

Solaire - Climatisation - Electricité  
Chaudières à Granulés

**TECNOVAC SAS**

14 Impasse du Viognier - 30000 NIMES

Tél. : 04 11 88 00 10 - [contact@tecnovac.fr](mailto:contact@tecnovac.fr)